

La Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Code Natura 2000 : A 176

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Laridés



Description de l'espèce

Mouette de taille moyenne, plumage généralement gris pâle sur le dos et le dessus des ailes. Le dessous de corps est totalement blanc. Les ailes sont larges et blanches. Le bec est épais et de couleur rouge vif. En plumage nuptial, la Mouette mélanocéphale a la tête complètement noire, en hiver elle est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic* Vol. 1 to IX

La Mouette mélanocéphale se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes, des fleuves et des étangs.

En France, la Mouette mélanocéphale est présente le long des côtes méditerranéenne et atlantique, et également à l'intérieur sur les étangs (Brenne, ...) et le long de la Loire.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Mouette mélanocéphale utilise généralement les lagunes, les îles et les marais pour se reproduire. Elle se nourrit fréquemment en mer et dans les plaines agricoles.

Régime alimentaire

Elle se nourrit d'insectes, de crustacés et de poissons. En hiver elle est essentiellement piscivore du fait de son hivernage en mer.

Reproduction et activités

En France, la Mouette mélanocéphale niche en colonie avec la Mouette rieuse, généralement sur des îles présentant une végétation palustre ou herbacée. La ponte (3 œufs) s'étend de mai à juin. Les deux parents participent à l'incubation pendant 24 jours. Les jeunes commencent à voler au bout de 35 à 40 jours.

La Mouette mélanocéphale recherche ses proies au-dessus des terres cultivées et des zones humides.

Migrations

La Mouette mélanocéphale arrive sur les sites de reproduction dès le mois d'avril. Sitôt la reproduction terminée, les colonies sont désertées. Les oiseaux rejoignent directement les lieux d'hivernage, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique depuis le Maroc jusqu'au Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen de la Mouette mélanocéphale ainsi que sa distribution sont en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, il est estimé entre 180 000 et 360 000 couples. Cette espèce originaire de la Mer Noire étend depuis quelques décennies son aire de nidification vers l'Ouest du continent européen. (ROCAMORA et al., 1999 ; TUCKER et al., 1994)

En France, La population hivernante est en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, elle compte 4000 à 5000 individus. La population nicheuse française compte plus de 2 000 couples et semble évoluer rapidement. La région Centre abrite environ 200 couples, principalement le long de la Loire et sur les étangs de la Brenne. (<http://www.diren.centre.ecologie.gouv.fr>)

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Mouette mélanocéphale niche sur le grand îlot du Grand Bastit dans la partie Est de l'Etang de Mauguio. 1700 couples s'y sont reproduits en 2007, ce qui constitue la plus grande colonie française. L'îlot occupe une surface maximum de l'ordre de 0.8 ha en fonction des niveaux d'eau. La végétation est très clairsemée et constituée de végétation halophile (Salicornes et soudes). L'îlot de reproduction est très sensible aux variations de niveaux d'eau.

A noter qu'en 2003 s'était installée une colonie sur des îlots situés au sein de l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues. Les îlots accueillant cette colonie ont été détruits pour des raisons évidentes de sécurité aérienne.

Menaces

- Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification. Mais la menace la plus importante pour la Mouette mélanocéphale comme pour tous les laridés coloniaux est la progression spectaculaire du Goéland leucophée. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :
- La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophée, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de pontes.
- La prédation non négligeable d'œufs et de poussins
- Le report des colonies de mouettes mélanocéphales sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

- Préservation des îlots de nidification
- Interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification
- Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction
- Limitation des populations de Goélands leucophées.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les charadriiformes coloniaux : Sterne hansel, Sterne naine, Sterne caugek, Sterne pierregarin, Goéland railleur, Mouette rieuse, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Echasse blanche.